

Communiqué de presse du 06.10.2023

Lauréat du Flâneur d'Or 2023 Le rayon vert est sous les projecteurs à Renens

La passerelle « Rayon Vert » à Renens, dans l'Ouest lausannois, remporte le premier prix du concours du Flâneur d'Or 2023. Ce prix octroyé par Mobilité piétonne Suisse avec le soutien de l'Office fédéral des routes et plusieurs partenaires récompense tous les trois ans des aménagements piétons exemplaires en Suisse. Parmi les 59 projets soumis, huit obtiennent une Distinction et trois une Mention. Les férus de marchabilité pourront faire le plein d'images inspirantes lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 6.10.2023 à Renens et donnera l'occasion de visiter le site.

Le «Flâneur d'Or – Prix des aménagements piétons» récompense des projets qui améliorent la marchabilité des villes et des communes en Suisse. Renens remporte le Premier prix d'une valeur de CHF 10'000 offert par BURRI public elements AG. La palette de projets récompensés est vaste : des passerelles mais aussi des réaménagement de places, des chemins piétons, des traversées de localité, de la signalétique, des concepts et des actions de communication.

« Rayon Vert » : une passerelle, certes, mais plus encore

Colonne vertébrale d'une interface de transport public en plein boom, la nouvelle passerelle au-dessus des voies à la gare de Renens met en lien tous les modes (bus, train, métro et tramway dès 2026) et recoud le Nord et le Sud de la ville. Comme l'a souligné Barbara Schwickert, co directrice de l'Association Cité de l'énergie, le jury a été particulièrement convaincu par la dimension du projet qui répond à la forte augmentation des flux de passagers mais permet aussi à la gare de jouer pleinement son rôle d'espace public à disposition de toute l'agglomération. La largeur généreuse de la passerelle, le soin porté au mobilier pour procurer des espaces d'attente confortables et la cohérence d'ensemble de toute l'interface ont permis au « Rayon Vert » de se distinguer lors de cette onzième édition du prix.

Pour le syndic de Renens, Jean-François Clément, « Penser la mobilité de demain demande parfois de travailler différemment et en partenariat avec ses voisins. Le Rayon Vert inscrit désormais la mobilité piétonne au cœur d'une ville de 21'000 habitants, d'une région dynamique accueillant plus de 80'000 personnes et de la 3^e gare de Suisse romande. C'était un défi de taille auquel un large ensemble d'acteurs – communes territoriales (Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens), CFF, Canton de Vaud, TL, SDOL, architectes, ingénieurs – ont apporté une réponse ambitieuse. ».

Et la conseillère municipale Tinetta Maystre, en charge du service Urbanisme, Infrastructures et Mobilité d'ajouter : « Cette distinction nous réjouit tout particulièrement car elle récompense un projet multifacettes et une vision d'ensemble qui intègre les places publiques adjacentes. Cette passerelle est à la fois un ouvrage de génie-civil au geste architectural fort, une connexion facilitée entre le m1, les quais de la gare et du futur terminus du tram, ainsi qu'un trait d'union symbolique entre le sud et le nord des voies. Sa réalisation a mis en commun des acteurs d'horizons divers, techniques et politiques, et elle répond ainsi à une vision qui répond aux enjeux climatique et de transfert modal : celle d'une ville consacrant les transports publics et la mobilité douce. ».

Flâneur d'Or : participation en hausse et tendances

« L'augmentation du nombre de projets soumis témoigne d'une prise de conscience des collectivités et bureaux d'étude qui réalisent des actions concrètes pour promouvoir la marche » commente Michael Rytz de l'ATE, partenaire du concours. 31 des 59 projets de l'édition 2023 proviennent de Suisse romande où l'on sent que quelque chose s'est mis en marche. Signe d'un changement d'époque marqué en plus par la pandémie de COVID19, plusieurs projets ont recouru à de nouvelles méthodes de travail, proches des usagers et des usagers, souvent participatives et flexibles dans le temps. Différentes villes ont soumis des concepts de promotion de la marche et des espaces publics, d'autres communes ont mis en avant leur stratégie globale. Enfin, des actions de communication alimentent une nouvelle culture de la marche. Un vœu que Marionna Schlatter, présidente de Mobilité piétonne Suisse a exprimé en ouverture de la cérémonie : «J'espère que ce dynamisme encouragera les cantons et communes de toute taille ainsi que les bureaux d'urbanisme, de mobilité et de paysage à créer un environnement dans lequel marcher est sûr et riche en expériences et en rencontres, au point qu'on choisit volontiers d'y marcher. »

PHOTO, Légende : le Rayon Vert, © Michel Bonvin

Equipe : farra zouboulakis & associés SA, Ingeni SA, L'Atelier du paysage Sarl et Tekhne SA
Concours en 2007, mise en service en 2021.

Maitre d'œuvre : Renens, Crissier, Chavannes près Renens et Ecublens.

Coût total : CHF 31 millions pour la passerelle et les places nord et sud, y compris soutien du projet d'agglomération.

Aperçu des projets primés

Premier prix

- Renens (VD) : Rayon Vert (passerelle et places de gare)

Distinctions

- Castel san Pietro, Monte (TI) : un villaggio per tutte le età
- Genève (GE) : Plage des Eaux-vives et Port Noir
- Sierre (VS) : Aménagement temporaire participatif – Sous les platanes, la place
- Lausanne (VD) : Aménagement temporaire participatif – Les Echelettes
- Attalens (FR) : Zone 30 et réaménagement du centre du village
- Zürich (ZH) : Negrellisteg
- Bern (BE) : Bern baut : Strassenräume – für die Bedürfnisse der Menschen – Konzept

Mentions

- Basel (BS) : Neuorganisation des Wielandplatzes T30
- Genève (GE) : Place du Petit-Saconnex – zone de rencontre
- Canton du Valais : Publication Connexions – Bancs publics

Raport du Jury, documentation et vidéos des projets

<https://flaneurdor.ch>

Remise des prix

<https://flaneurdor.ch/ceremonie-2023/?lang=fr>

Contact média pour le Flâneur d'Or :

Marionna Schlatter, présidente de Mobilité piétonne Suisse
Tel. 077 475 25 02

Contact pour le projet lauréat «Rayon Vert»

Tinetta Maystre, Conseillère municipale en charge de l'urbanisme, des infrastructures et de la mobilité
Tél. 076 407 3381